

Ébola et utilisation de gants

Chers collègues,

Nous surveillons l'épidémie d'Ébola de près avec l'Agence de la santé publique du Canada, Santé Canada et Transports Canada, qui fournissent les conseils et les lignes directrices que nous observons dans les situations qui concernent la santé publique. De plus, nous consultons régulièrement l'information fournie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Selon l'OMS, les voyageurs dans les régions touchées courent peu de risques, et elle ne recommande pas la restriction des déplacements ni un contrôle supplémentaire des passagers pour l'instant. Notre priorité est de continuer à protéger la sécurité de nos employés et de nos passagers.

D'après les lignes directrices fournies par ces organismes, il n'est pas nécessaire pour l'instant que les employés portent de l'équipement de protection individuel pour s'acquitter de leurs tâches quotidiennes habituelles, à moins qu'un tel équipement ne soit déjà exigé pour certaines tâches. La semaine dernière, l'administrateur en chef de la santé publique du Canada a rappelé aux Canadiens que contrairement à la grippe, le virus Ébola ne se transmet pas facilement d'une personne à l'autre. Il se propage par contact direct avec les liquides corporels d'une personne qui présente des symptômes de la maladie, pas par simple contact.

Cependant, des employés des Aéroports qui interagissent directement avec le public ont demandé l'autorisation de porter des gants. Nous ne nous opposons pas à l'utilisation facultative de gants. Notre équipe de gestion remettra des gants aux employés qui ont des contacts physiques directs avec des clients durant leur poste, conformément à leur demande. Avant de leur remettre des gants, elle passera en revue avec eux les procédures relatives aux gants ci-jointes et prendra en note qu'ils ont reçu des directives.

Des gants pourraient être remis notamment aux employés qui apportent une assistance spéciale aux clients, c'est-à-dire qui les assistent physiquement en les soulevant et en les aidant à prendre place dans un fauteuil roulant.

Que vous utilisiez ou non des gants pour des tâches de cette nature, rappelez-vous qu'une bonne hygiène des mains reste pour nous tous la meilleure pratique. Vous trouverez ci-joint de plus amples renseignements sur ce sujet.

Nous continuerons de communiquer avec vous à mesure que nous en saurons plus.

Sincères salutations,



Robert Atkinson
Chef de service – Santé et sécurité au travail – Aéroports